

# **Maltraitance(s) aujourd'hui :**

## **Comprendre les évolutions pour mieux y répondre**

### Programme prévisionnel

La notion de « mauvais traitements » est apparue en droit français dans la loi du 24 juillet 1889 mais ne prend toute son importance qu'avec la loi du 10 juillet 1989 organisant la « Prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs ». Ce que ce terme recoupe, cependant, n'est pas clairement explicité par la loi. Recouvert juridiquement par la notion « d'enfance en danger » à partir de 2007, il s'agit cependant d'une réalité spécifique à laquelle les différents services contribuant à la protection de l'enfance sont confrontés au quotidien.

La question des définitions différentes et évolutives de la maltraitance traduit une grande disparité dans la compréhension de ce que peuvent être ce phénomène et sa portée. Même sans prendre en compte la question du « chiffre noir » des violences non repérées ou déclarées, la nature et la prévalence de ces actes restent donc insuffisamment connues, ce qui limite la possibilité même d'élaborer et d'évaluer des actions et politiques en la matière.

Pour favoriser la recherche sur ce sujet, l'ONPE a consacré son appel d'offres thématiques 2013 à cette question. En partenariat avec la Chaire de travail social et d'intervention sociale du Cnam, les travaux de la journée du 31 mai 2016 seront consacrés à une présentation des travaux réalisés dans ce cadre, mis en perspective par la présentation parallèle de dispositifs de terrain travaillant sur ces problématiques.

**Journée d'étude organisée par l'ONPE en partenariat avec le Cnam le 31 mai 2016**  
**Au Cnam, 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris (Amphi Paul Painlevé)**

## Matin

9h30

Ouverture

*Par Marcel Jaeger,  
Titulaire de la Chaire de travail social et d'intervention sociale du Cnam,  
Président du Conseil scientifique de l'ONPE*

9h45

Introduction: Nommer, détecter, évaluer et prendre en charge les maltraitances, un défi crucial pour la protection de l'enfance

*Par Gilles Séraphin,  
Directeur de l'ONPE*

10h

### **Le temps de l'évaluation : mettre les mots sur la situation**

Présentation de la recherche d'Éliane Corbet et de son équipe (CREAI Rhône-Alpes) :  
*Appréciation des situations de maltraitance(s) intrafamiliale(s)*

Présentation d'un dispositif en parallèle : SOS Enfants en Belgique, par Emmanuel de Becker, chef de service de psychiatrie infanto-juvénile, clinique universitaire Saint-Luc, Bruxelles

Échanges avec la salle

11h

Pause café

11h30

**Spécificités territoriales, problématiques particulières : comment adapter le repérage et l'action ?**  
Présentation de la recherche de Dominique Beynier et de son équipe (Université de Caen) : *Les violences envers les enfants dans le Perche ornais*

Présentation d'un dispositif en parallèle : la Maison d'accueil Jean Bru, par Pierre-Etienne Gruas, Directeur général de l'association Docteurs Bru, et Laetitia Garimbay, éducatrice spécialisée à la Maison d'accueil Jean Bru, Agen

Échanges avec la salle

12h30

Déjeuner libre

## Après-midi

14h

« Maltraitance intrafamiliale » Enjeux conceptuels et professionnels

Présentation de la revue de littérature de l'ONPE

*Par Anne-Clémence Schom,  
Chargée d'études, ONPE*

14h30

**Enfants victimes de maltraitances : Connaître les conséquences, adapter la prise en charge et valoriser les ressources**

Présentation de la recherche de Marion Robin et de son équipe (Institut Mutualiste Montsouris) :  
*Recueil de phénomènes de maltraitance chez des adolescents hospitalisés en psychiatrie*

Présentation d'un dispositif en regard : Groupe Contes de la MECS Balmont de Neuville-sur-Saône, par Armelle Hours, psychiatre, psychanalyste et Joséphine Mesrari, éducatrice spécialisée

Échanges avec la salle

15h30

Conclusion

*Par Guillaume Bronsard,  
Pédopsychiatre, CMPP, MDA, Département des Bouches-du-Rhône*

16h

Clôture de la journée

*Par Anne-Sylvie Soudoplatoff,  
Directrice générale du GIPED*